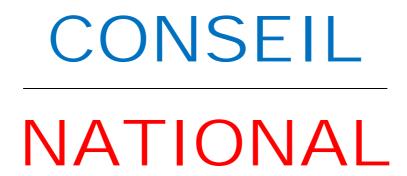
FEDERATION FRANÇAISE DE PETANQUE ET DE JEU PROVENÇAL

13, Rue Trigance, 13002 MARSEILLE Tél : 04 91 14 05 80

Email: ffpjp.siege@petanque.fr





Réunion des 10 et 11 février 2019

(Cette réunion s'est tenue à Marseille, au siège de la Fédération les samedi 10 et dimanche 11 février 2019).

Etaient présents : M. CANTARELLI, Président de la F.F.P.J.P. et l'ensemble des membres du Comité Directeur, à l'exception des excusés.

SCHMITT Karine (Grand Est) - COSTE Lucette (PACA) - VENON Jean Noel (Bretagne) - POULARD Philippe (Normandie) - THEARD Jean Yves (Auvergne/Rhône Alpes) - GAILLARD Régis (Centre Val de Loire) - MARZAT Patrice (Pays de la Loire) - DAQUIN Mathurin (Antilles Guyane) - PASTOURELY Charles (Nouvelle Aquitaine) - CLAMENS Marie-Madeleine (Occitanie) - PAOLI Laurent (Corse)

Etaient excusés : BOURLET Laurent (Hauts de France représenté par LACROIX Marcelle) - PIN Jérémy (Ile de France représenté par MACAIRE Guy) - DUTRONC Robert (Bourgogne/Franche Comté) absent non représenté

Y participaient : M. GRANDE, Directeur Administratif & Financier

M. PERONNET, Directeur Technique National

I. <u>OUVERTURE</u>: (Voir I. du CR du Comité Directeur)

II. <u>COMPTE-RENDU DES COMMISSIONS FEDERALES NON TRAITEES EN COMITE</u> <u>DIRECTEUR</u>

A. Nationaux

Une présentation des inscriptions des demandes de nationaux sur formulaire en ligne a été faite par Loïc FUENTES.

B. Organigramme

Les compositions des commissions ont été finalisées avec les Présidentes / Présidents de Régions qui ont fait remarquer le manque de réunions de la Commission Féminines. L'engagement a été pris qu'elle se réunira et se tiendra même en l'absence de la titulaire responsable.

C. Retour sur le Congrès de Troyes (10)

Bonne organisation du CD10 dans le magnifique Centre des Congrès de Troyes. Nous adressons toutes nos félicitations et compliments à l'équipe de bénévoles du Président Francis CHEVALLOT. Nos plus vifs remerciements vont au Conseil Départemental de l'Aube et à la Ville de Troyes.

<u>Décision</u>: le Conseil National a décidé de laisser à chacun des congressistes la liberté d'appréciation de nos Congrès qui connaîtront à l'avenir le programme suivant :

- \circ Vendredi matin de 08:30 10:30: organisation d'un Groupe de Travail sur un thème ou deux inscrits dans notre Projet Fédéral suivi d'une synthèse de 11:00 12:00
- Vendredi matin de 10:30 12:00: AG de la SAOS.
- Ouverture du Congrès : Marseillaise chantée.

D. Communication

Le Plan de Communication a été présenté en Conseil National. Il reprend les différents aspects de la Communication, dans le cadre du projet fédéral. Ce plan n'a pas soulevé de problème particulier, mais il nécessite des moyens humains et financiers. Il se développera

progressivement au cours de la mandature. Nous commençons par les volets graphiques des différents documents.

Nous prévoyons l'intensification de notre présence sur les réseaux sociaux, et plus de retransmission de nos évènements avec la Web TV Fédérale. Dans le cadre d'un apport d'aide par des professionnels au sein de notre commission, nous attendons le retour de Jean Michel IZOIRD journaliste de métier, mais qui a changé d'activité professionnelle.

Planète Boules: nous avons reçu les responsables Patrick CHALANCON et Gérard PONCIE lors du congrès de TROYES. Nous avons échangé sur les possibilités de modifier notre partenariat, le but étant d'obtenir une couverture nationale. Patrick CHALANCON nous a adressé une lettre détaillée, avec les différents coûts, pour faire suite à nos demandes. Sur les différentes propositions figurait la version numérique. Elle offre l'avantage de pouvoir intéresser les régions qui n'étaient pas partenaires de la revue. La condition essentielle étant que les dix régions manquantes, nous rejoignent avec une participation financière annuelle de 1 500 €. Après discussion avec les présidents de régions, le problème s'avère insoluble, certains envisageraient de changer pour rejoindre le modèle numérique moins couteux, d'autres souhaitent conserver la revue imprimée.

Boulistenaute : la mise en place du plan de communication demande du temps. A la suite de la réunion de Strasbourg, nous avons accepté la reconduction de la proposition N° 1, afin de booster nos communiqués et nos différentes informations. Pour leur Web TV, nous restons sur notre position, qui est : uniquement la Web TV Fédérale sur nos évènements.

Web TV Fédérale: tous les championnats de France seront couverts en 2019. Claude STIRMEL réalisera les différentes captations. Il nous faudra étoffer nos équipes, pour pouvoir réaliser des interviews bord de terrain, avec images et notre équipe de commentateurs. Un listing sera établi dans ce sens.

Le Pétanque Tour: Les étapes 2019 sont au nombre de 6 et validées : 5 & 6 juin Ajaccio, 2 & 3 juillet Chartres, 16 & 17 juillet Port Leucate, 26 & 27 juillet Lançon de Provence, 30 & 31 juillet Larmor Plage, 21 & 22 août Bastia. Le car podium sera absent aux Championnats de France de Nevers, et de Montauban. (CD d'avril 2018).

Pour 2020 et les années suivantes, nous aurons des soucis pour positionner dans le calendrier les différentes étapes. Il avait été décidé d'attribuer le Car Podium lors des Championnats Jeunes et du Triplette Jeu Provençal. Mais avec le réajustement du calendrier et l'inversion du Championnat Triplette Jeu Provençal et le Doublette et l'Individuel en juillet, il nous faudra louer un car podium pour le chassé-croisé lors de l'étape Vinci. Nous reviendrons sur cette problématique lors du prochain comité directeur.

Matériel: toujours dans l'amélioration de notre image, nous prévoyons l'achat d'une tente pour effectuer les différents contrôles. Elle sera installée près du car podium. Une autre tente sera installée sur une tribune pour accueillir un espace VIP (à la place de la présence des VIP sur le Car Podium qui n'a pas vocation de tribune). Nous ajouterons 2 big parasols, et réaliserons les nouveaux stands parapluies.

Aménagement du Carré d'Honneur Web TV (partenaires Fédéraux et locaux) : nous avons la possibilité pour l'aménager de panneaux Dibbon (1.50X 0.5). Nous menons une réflexion sur l'aménagement de la réception d'accueil du vendredi soir, avec une amélioration significative.

Carré d'honneur: Pour la valorisation de notre image sur les Carrés d'honneurs des Championnats de France, le projet est mené en concertation avec la Commission des CDF qui gère les championnats en question.

La proposition d'aménagement du Carré d'Honneur Télévision, (partenaires) avec des Tribunes Surélevées pour les évènements TV, fait son chemin. Il nous faut déterminer le nombre de places minimum. Il sera défini en concertation avec les organisateurs. Des pistes sont à l'étude et seront soumises à un accord de principe, afin de chiffrer les opérations comme par ex la suppression de l'aide fédérale aux CDF, avec la redistribution de cette aide sous forme de places de tribunes (à définir).

Nous envisageons également un carré d'honneur à 4 terrains TV, ils seront entourés de tribunes sur 3 côtés (rail et TV) le 4 -ème côté peut être fermé par des barrières Eras qui seront aménagées avec du matériel partenaire, fédéral et des bâches aux couleurs fédérales. Un carré complémentaire serait également réalisé avec le car podium. Le comité directeur, en accord avec l'organisateur fera un essai en 2019, lors du championnat de Limoges.

Il est également prévu le toilettage du Village Partenaires avec une organisation et un droit de place linéaire qui sera défini par la fédération. Le montant est à l'étude, avec un retour du droit d'entrée vers l'organisateur. Il est également envisagé un droit d'utilisation de l'Image des Championnats de France sur les produits logotés vendus. Le montant est à l'étude, il sera établi au bénéfice de la Fédération détentrice de ce droit d'image.

Décisions:

- O Planète Boules : on reste pour l'instant sur la convention actuelle et la revue imprimée.
 - o Boulistenaute : on reconduit la convention type N°1.
- O Carré d'Honneur à 4 terrains : on fait un test d'essai cette année à LIMOGES en accord avec l'organisateur

E. Coupe de France

Organisation des 1/16 et 1/8 du WE prochain : les formulaires avec instructions et équipements nécessaires ont été remis aux délégués fédéraux.

Finale 2019 au Vendéespace : la liste des officiels fédéraux est en cours de finalisation.

Finales années suivantes: 2020 à TOURS (37) et/ou 2021 à AIX en PROVENCE (13)

F. CNC

Inscriptions 2019 : les inscriptions pour le CNC 2019 se sont déroulées jusqu'au 20 janvier pour les clubs déjà présents dans le CNC et jusqu'au 2 février pour les clubs venant des CRC.

Dans le CNC féminin, deux défections avec l'équipe du Stade Auxerrois pour des raisons de conflit interne et du DUC de Nice (également pour l'équipe en CNC 3) par choix. Le comité de pilotage et le comité directeur regrettent fortement ses défections et particulièrement celle du DUC de Nice champion de France en titre en féminine.

Par conséquent les 2 groupes de CNC-F 1 seront composés de 7 équipes au lieu de 8. Le calendrier des rencontres permettra à chaque équipe de se déplacer 2 fois au lieu de 3.

Les comités et les régions ont reçu la répartition des équipes à qualifier pour les finales des CNC jeunes et vétérans. Pour information, le CRC vétérans a été mis en place dans les Pays de la Loire.

CNC Jeunes : le comité de pilotage a souhaité que la DTN réfléchisse au cours de cette année sur l'évolution possible du championnat des clubs jeunes. Le colloque des éducateurs a permis de dégager quelques idées et propositions :

- un championnat uniquement des écoles de pétanque ;
- des équipes 100 % homogènes ;
- passer à un championnat dans les 3 catégories.

Au vu de ces premières réflexions, le comité de pilotage a souligné que les situations dans les territoires étaient très disparates, l'objectif étant de faire jouer le plus grand nombre de jeunes. La DTN fera une analyse plus complète pour enrichir la réflexion qui va se poursuivre. Sur la présence uniquement de BF1 lors de la finale du CNC jeunes, le comité de pilotage souhaite conserver ce qui a été fait en 2018 à Saint Chamond avec obligatoirement un éducateur BF 1 qui encadre l'équipe mais qui peut être accompagné par des initiateurs. Le but est de ne pas laisser les jeunes sans repère avec un éducateur BF 1 qui ne connaîtra pas l'équipe.

Modifications déroulement finales CNC Vétérans et CNC jeunes : certains clubs ont souhaité qu'à l'issue de la phase de groupe, 2 équipes soient qualifiées pour jouer les 1/4 de finale. Si sur le plan sportif la proposition est cohérente, elle se heurte aux lieux de finales et à la durée de la compétition. Cela voudrait dire un total de 6 tours (3 tours en groupe + 1/4, 1/2 et finale) aussi bien chez les vétérans que chez les jeunes. Si c'est réalisable avec des installations types Saint Pierre les Elbeuf, Saint Yrieix ou Montluçon, cela devient impossible dans des configurations comme à Saint Chamond. La réflexion va se poursuivre avant une prise de décisions définitive au plus tard au comité directeur de septembre.

Récompenses aux champions de France CNC : il est rappelé que le titre de champion de France est attribué à un club et pas aux joueurs participants. Pour donner davantage de cachet à ce titre, il est décidé qu'il sera remis aux clubs champions un fanion bleu blanc rouge de grande taille et des fanions plus petits aux joueurs. Rien n'interdit aux clubs d'avoir sur leur tenue des étoiles signifiant un titre de champion de France en CNC.

Finale CNC jeu provençal : cette finale sera toujours limitée à 16 équipes. Pour la 1^{ère} édition de 2019, 14 équipes seront présentes soit 2 groupes de 3 et 2 groupes de 4.

Dépôt des listes pour le CNC : le comité de pilotage devra avoir reçu pour le 8 septembre l'ensemble des listes des équipes participantes. Un rappel sera fait aux comités pour la transmission de ces listes avec en copie la région.

Composition comité de pilotage CNC : Philippe POULARD (nouveau Président de la Région Normandie) et Bernadette LEVET (Présidente CD 04) intègrent le comité de pilotage à la place de Daniel MIARD et Francis GARRIGUE.

Rappel dates CNC 2019:

- O CNC open et féminin, 5-6 octobre : 1ère journée 19-20 octobre : 2ème journée
- 2-3 novembre : 3ème journée
- o Finale 22 au 24 novembre à Saint Yrieix (16), Finale CNC vétérans et jeunes
- o Finale CNC vétérans à Montluçon (03) 22-25 octobre :
- o Finale CNC jeunes à Montluçon (03), 25-27 octobre
- o Finale CNC jeu provençal, 1-3 novembre : Montauban (82)

G. Handi-Pétanque / Sport Adapté

- Sports adapté :

Ce week-end des 9 et 10 février se joue le National FFSA/FFPJP à Meaux, ne pouvant être présente la FFPJP a expédié le nécessaire.

Une convention Drôme-Ardèche a été signée le 2 février, la convention entre le Comité Départemental FFPJP 43 et le Comité Départemental FFSA Haute-Loire va être signée le 23 février 2019.

La Corée du Sud nous a demandé des renseignements concernant nos pratiques en matière de sport adapté et de handicap, nous lui avons transmis tous nos dossiers.

- Handicap:

Pour donner suite à notre mail du 23 décembre resté sans réponse, nous avons repris contact par téléphone mi-janvier, Madame TERNEL Directrice Sportive, Commission Sportive - BOCCIA F.F.H. a contacté Jean-Yves Peronnet qui lui a proposé une rencontre lors de ce comité directeur, Madame TERNEL n'était pas libre. Nous allons donc nous entendre sur une date pour échanger sur nos projets, nos interrogations etc...

Deux conventions FFH ont été signées une par le Comité Régional PACA et une avec le club de Gy (Haute-Saône) ces démarches ne peuvent qu'être bénéfiques et montrent les besoins du terrain.

Nous venons d'apprendre qu'un Championnat de France des sourds et malentendants allait avoir lieu dans le Gard, nous ne connaissons pas la date ni la formule, la personne, par l'intermédiaire de la présidente du CR Occitanie, doit prendre contact avec nous pour analyser les besoins et voir dans quelles mesures nous pouvons apporter notre aide.

H. Féminines

Pas de réunion de la Commission en raison de l'état de santé de la responsable Mireille NOEL (excusée) à qui nous souhaitons un prompt rétablissement.

III. COMPTE-RENDU REUNION CONSEIL DES REGIONS :

A. Mise à jour des commissions fédérales :

- Philippe POULARD remplace Daniel MIARD à la commission CNC
- Jean Noël VENON remplace Alain VALERO à la commission finances
- Marie CLAMENS remplace Jean Noël VENON à la commission handicap

- Lucette COSTE précise que la dénomination de la commission communication soit modifiée en « Communication sur les Partenariats » étant donné qu'il existe une structure SAOS en charge des partenariats / contrats /négociations.
 Réponse (R) – Accepté
- Karine SCHMITT remplace Daniel MIARD à la commission uniformisation règlements
- Marie CLAMENS remplace Daniel MIARD à la commission féminine
- Jean Yves THEARD intègre la commission féminine.

Réunions des Commissions: Jean Noël VENON pense que les commissions doivent se réunir fin de l'année en cours pour présenter des projets pour l'année suivante ; il n'est pas possible de prendre des décisions en février pour l'année en cours.

R – Acté sur le CN de Septembre

Commission Féminines: Les présidents de région se posent des questions sur la commission féminine (aucune réunion en deux années et aucune avancée sur des sujets importants).

R – La responsable de la commission a connu quelques soucis de santé et de difficultés à se libérer d'obligations professionnelles. La Commission se réunira à la même fréquence que les autres et tenue par un ou une responsable qu'elle aura délégué en cas d'absence.

Enquête réalisée : pourquoi mettre un questionnaire sur Facebook sans information et diffusion auprès des départements et régions.

R – il s'agissait dans un 1^{er} temps de faire une enquête auprès du public. La synthèse de l'enquête faite par Anna MAILLARD auprès du public est donnée par Jean-Yves PERONNET. Un questionnaire plus spécifique part dès à présent en direction de nos organes déconcentrés.

Entreprises: Charles PASTOURELY est intéressé pour intégrer la commission entreprises mais avant il souhaite savoir quel en est le but et est-il prévu qu'elle se réunisse régulièrement (au moins une fois par an).

R- La volonté fédérale est clairement exprimée dans la diversification des pratiques du Projet Fédéral. La commission a démarré par suite de la prise de contacts d'entreprises qui nous sollicitent notamment en matière d'équipements et terrains de jeu. Nous allons de plus nous rapprocher de la Fédération des Entreprises. En règle générale les entreprises souhaitent pratiquer en interne pour rassembler leur personnel en détente conviviale à laquelle convient merveilleusement bien notre discipline pétanque. Nous avons déjà des conventions existantes et sommes en cours avec les entreprises sportives dont le DTN de la SNCF et ensuite nous prendrons contact avec les celle des Pompiers qui toutes deux ont déjà des championnats de France spécifiques « pétanque ». La commission se réunira aux mêmes fréquences que les autres.

B. Intervention du DTN Adjoint Patrice RODRIGUEZ

Conventions avec les territoires: il apparait indispensable de prévoir une réunion avec Patrice RODRIGUEZ par Région avant fin 2019 pour mettre en place les conventions d'objectifs et discuter de la politique sportive jeune et des postes prévus par territoire.

R- Avis évidemment favorable. Réalisation à programmer entre Patrice RODRIGUEZ et chaque Comité Régional. Coordonnées: Patrice RODRIGUEZ - 06 81 71 02 46 - patrice.rodriguez@petanque.fr

C. Synthèse et débat sur la politique jeunes suite au Congrès de TROYES

Les présidents de région demandent que le championnat de France Cadets à 120 équipes compte tenu de l'effectif de cette catégorie. Cependant pour les catégories minimes / benjamins de rester à 96 équipes. Accord également sur l'augmentation à 3 années pour la catégorie juniors avec les âges 15, 16 et 17 ans ou 16, 17 et 18 ans.

 $\it R-Nous$ attendons les simulations à faire par la DTN avant de prendre une décision d'application

D. <u>Création d'un championnat de France Junior Tête à Tête – Doublette et tir de précision</u>

Les présidents de région sont surpris d'apprendre que de nouveaux championnats de France aient été annoncés par différents réseaux sociaux sans aucune information préalable aux Comités Départementaux et Régionaux. Une telle décision nécessite des réflexions et avis des organes concernés. Ces projets auront forcément des conséquences financières et d'organisation importantes pour les comités départementaux et régionaux. Il est nécessaire de les consulter pour pouvoir prendre une décision en connaissance de cause.

R – Le Président assume l'entière responsabilité de l'annonce qu'il a faite lors du Colloque des Educateurs dans le seul but d'accélérer la valorisation de la catégorie juniors en offrant le plus de championnats spécifiques. Nous attendrons le retour des Présidents de Régions pendant que nous continuons à travailler sur le projet.

E. Arbitrage (intervention du responsable de la CNA)

Modalités d'obligation des clubs d'avoir un arbitre : il apparait plus que nécessaire de faire une obligation d'avoir un ou plusieurs arbitres dans un club ; la participation à un championnat par équipe de club peut être une solution intéressante ; deux équipes dans un CDC un arbitre trois équipes ou plus 2 arbitres. Interdiction de monter en division supérieure s'il n'y a pas arbitre dans le club. Il y actuellement trop d'écart entre les comités en regardant le nombre d'arbitres dans un comité ; plus de 60 pour quelques-uns et 4 ou moins de 10 pour d'autres. Dans ce cas il est presque impossible d'avoir un arbitre par compétition officielle comme le prévoit les règlements.

Echéancier proposé :

2020 : 1 arbitre pour un club de plus de 50 licenciés 2 arbitres à partir de 151 licenciés

2021: 1 arbitre pour tout club participant à un CDC ou coupe de France

2024 : 1 club = 1 arbitre

R – Avis favorable en rappelant que l'obligation porte sur la présentation de candidats en donnant priorité aux jeunes arbitres majeurs.

Réunion de recyclage tous les 2 ans de tous les arbitres nationaux sur une journée des 2019. Quelle serait la sanction en cas de non-respect de ces dispositions ?

(Financière qui ne saurait être inférieure à 100 euros et qui servirait obligatoirement à aider le financement de la formation au tronc commun (initiateurs et arbitres), interdiction de participer aux qualificatifs départementaux ou régionaux, rétrogradation ou montée en division supérieure pour les CDC, CRC ou interdiction coupe de France ...)

R – Nous comptons sur le « volontariat » et par les campagnes de sensibilisation qui seront menées. Il vaut mieux des candidats motivés à l'arbitrage car avoir des arbitres qui n'officieront pas n'est pas utile. Nous envisagerons des sanctions éventuelles après un premier bilan.

> Indemnités d'arbitrage (barème-niveau de compétition) Proposition présentée également par P. Grignon au comité directeur.

Le tableau des barèmes d'indemnisation sera revu ainsi que le montant des frais kilométriques.

Suppression sur le code de discipline article 4 arbitres stagiaires.

Réflexion sur l'examen d'arbitre régional (questionnaire Jeu Provençal)

Demande est faite au président de la CNA d'apporter des éléments et des solutions possibles. Souvent le candidat échoue en raison de la partie sur le jeu provençal.

Est-il possible de conserver le résultat de l'écrit et de donner 2 années pour passer la pratique (pétanque et provençal)

R- Avis NON favorable

Arbitrage Tir de Précision : les formations de nos arbitres de tous les grades au Tir de Précision deviennent urgentes (action Patrick GRIGNON) en vue de la création dès l'an prochain du / des CDF spécifiques.

F. <u>Intervention de Jean Pierre IANNARELLI sur les contrôles d'alcoolémie</u> Intervention que nous avons trouvée très utile.

Prendre référence sur le RAS pour les modalités des contrôles effectués ;

La SAOS propose un appareil homologué pour effectuer les contrôles : prix de 200 €.

Se présenter auprès des joueurs ou joueuses convoquées qui doivent se présenter rapidement après avoir été tirés au sort ; ne pas oublier d'apporter les licences des joueurs et remplir le rapport individuel avec les éléments de la licence ; proposer plusieurs embouts au joueur à contrôler qui en choisira un.

Si le contrôle est positif attendre 15 à 20 minutes pour un deuxième contrôle ; s'il est toujours positif, rapporter le rapport au président du jury qui le réunit et décide de la sanction à prendre qui sera l'exclusion de la compétition.

Envoyer au docteur fédéral le résultat des contrôles effectués (nombre, procédure etc...)

Pour les arbitres même procédure mais les sanctions sont du ressort de la souscommission de discipline d'arbitrage après rapport du président du jury.

R – Avis favorable et cette méthode doit être précisée au document de référence (action Jean-Pierre IANNARELLI – Michel LE BOT)

G. DIVERS

Projet Fédéral

Le rappel du projet fédéral 2024 a été fait par Karine SCHMITT. Pas de commentaire pour l'instant, un certain nombre de points sont déjà en cours de réalisation

Nationaux Projet 2020

Présentation par Francis GARRIGUE aux présidents régionaux en même temps qu'aux membres de la Fédération.

> Diversification des pratiques (licence loisir, recommandation CNOSF/Ministère)

Les présidents régionaux souhaitent connaître l'avis du comité directeur sur la licence loisir ainsi que les conditions de délivrance et pour quelle animation et utilisation avant de se prononcer et d'étudier la question. Qu'apporterait de plus à la pétanque une licence loisir ?

Il serait peut-être bon de voir s'il est possible de maitriser les cartes de membres et d'adhérents dans les clubs affiliés. (25 licenciés et le double de cartes membres).

R – Le souhait de notre Ministère est de développer la pratique sportive dans un esprit de sport-santé et pas seulement en compétition qui dans les autres fédérations se situe en moyenne simple à 11% de leurs effectifs.

Nous étudions donc le sujet sans obligation d'instaurer une autre licence. Pour rappel nous avons déjà la « licence temporaire ». A nous de convaincre par la communication l'intérêt que représente le fait de se licencier en fédération et l'information à donner à nos clubs de l'intérêt d'avoir une licence plutôt qu'une carte de membre en se référant notamment à l'intervention de notre assureur MMA lors du Congrès de TROYES (action Gérard CHEVALIER).

Recensement par les comités des clubs non fédérés FFPJP dont ils ont connaissance (rédaction d'un questionnaire à leur intention)

Il est bon de savoir pour quelle raison faire ce recensement et dans quel but.

Qui fait la demande aux comités et qui rédige le questionnaire ?

R – Ce recensement est ressorti comme nécessaire, entre autres, lors de la synthèse de l'étude de « l'état des lieux des fédérations » menée par le CNOSF. Il s'agit ici de bien connaître l'implantation de notre pratique sur le territoire afin de mener des actions correctives au détriment des clubs concurrents non fédérés qui ne cessent de s'accroître au détriment du mouvement sportif.

IV. <u>INTERVENTION de la DTN</u>

A. Projet de Professionnalisation

La FFPJP a procédé au recrutement du nouveau CTFN en charge du développement. Elle a reçu plus de 20 candidatures dont les profils étaient assez hétérogènes. Il a été fait le choix de recevoir seulement 5 candidats. Il a été décidé à l'unanimité des personnes présentes pour le recrutement de retenir Corentin DUTERME, actuellement contractuel à la Direction Régionale de la Jeunesse et des Sports de la région PACA. Il présente le profil idéal par rapport à l'orientation que la DTN souhaite donner à ce poste.

Lors du dernier colloque à Mâcon, la situation des cadres a été éclaircie avec la mise en place de Contrat CDII (Contrat à durée Indéterminée Intermittent). Les profils et statuts des potentiels bénéficiaires étant assez disparates, des adaptations ont été trouvées pour respecter la réglementation en vigueur. Les contrats doivent être rédigés et signés avant la fin du mois de février pour permettre la régularisation du mois de janvier.

A la fin du mois de décembre, les Conseillers Techniques Fédéraux Régionaux ont été réuni au siège de la FFPJP afin de faire le point sur leur situation administrative et fonctionnelle. Une synthèse a été présenté à leur président de région ce qui permettra de remettre à plat les modalités des fonctionnements de leur poste et leur gestion administrative. Patrice Rodriguez, en charge de ce dossier, assurera la coordination de ces régularisations. Des réunions trimestrielles seront organisées pour des échanges non seulement sur leurs missions mais aussi pour recueillir leur avis sur certains dossiers nationaux.

B. <u>Enseignement contre rémunération</u>

Si les présidents de région ont signalé le développement de stage de pétanque avec des animateurs ne procédant pas les diplômes permettant d'enseigner contre rémunération, la DTN a déjà enclenché des démarches auprès des principaux organismes et intervenants pour leur rappeler la réglementation en vigueur. Un rappel réglementaire a été fait lors du dernier colloque des éducateurs. Une note est en cours de rédaction pour rappeler la loi. Elle sera publiée sur le site fédéral, sur le Facebook FFPJP et elle sera transmise à tous les partenaires de communication

(Boulistenaute, Educnaute, Planète boules...). Quelques personnes sont déjà inscrites à la formation à un diplôme professionnel comme le CQP (Certification de Qualification Professionnelle).

Rappel de la loi : Ne peuvent enseigner contre rémunération que les personnes ayant réussi un diplôme professionnel (Diplôme d'Etat ou CQP) ou un diplôme fédéral BF1° et BF2° acquis avant le 28/08/2007 selon l'arrêté des droit acquis. Ces personnes doivent faire la demande d'une carte professionnelle à la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports et de la Cohésion sociale. Ces démarches peuvent se faire directement par internet selon un dispositif qui sera indiqué dans la note.

C. Bilan du Colloque des Educateurs

Le colloque 2019 a été organisé sur Macon les 2 et 3 février dernier. Il a regroupé plus de 50% des structures fédérales. Il est dommage que tous les comités n'aient pas pu envoyer un représentant. Toutefois, les échanges ont été très intéressants. Deux séries de tables rondes ont permis de travailler d'une part sur la politique jeune et d'autre part sur la politique féminine.

Pour la politique jeune, les éducateurs ont poursuivi la démarche engagée lors des échanges à l'assemblée générale de Troyes. Cela a permis de creuser les pistes identifiées. Une première synthèse rapide a été présentée aux présidents de région. Un document de synthèse sera rédigé pour le prochain comité directeur pour présenter les préconisations avec un échéancier pour de potentielles mises en application. Ce document sera transmis à toutes les structures déconcentrées pour qu'elles puissent faire part de leurs remarques en amont des prises de décisions par le comité directeur.

Pour la politique féminine, tout comme au colloque, la synthèse des réponses aux questionnaires proposés par Anna Maillard et la commission féminine a été présentée ce qui permet d'avoir une image assez représentative des féminines sur notre pratique puisque nous avons eu plus de 3000 retours. Un second sondage est en cours de finalisation. Il s'adressera à nos structures et nos licenciées. Il devrait être envoyé avant la fin du mois de février afin d'avoir un retour avant le prochain comité directeur. (Mettre le diaporama en annexe).

D. Développement du projet « GENERATION 2024 »

Loïc FUENTES a élaboré une carte permettant de localiser les écoles de Pétanque, les actions UNSS, et les actions USEP. Il sera donc plus facile d'identifier nos forces pour s'impliquer dans ce dispositif et proposer des collaborations entre nos structures fédérales (club, boulodrome, école de pétanque...), les municipalités et les structures scolaires. Tout ceci devrait permettre de créer de la synergie pour développer des activités pétanque afin de faciliter les passerelles entre le monde fédéral et le monde scolaire. Le mercredi 30 janvier, avec Patrice Rodriguez, nous avons Bernard COLMONT, adjoint à la Direction de l'USEP et Annie Ramirez, élue en charge de l'activité pétanque afin de coordonner notre action. Ils nous ont donné l'ensemble des établissements qui ont déjà reçu le label ce qui pourra nous permettre de cibler quelques établissements déjà impliqués dans le dispositif. Une réunion d'échanges est prévue au Ministère le 22 mars. Anna Maillard et Patrice Rodriguez seront présents.

E. Convention d'Objectifs Pluriannuelle

Le président, le DTN et son adjoint ont rencontré les services du Ministère le lundi 28 janvier pour d'une part faire un point d'étapes sur l'avancement des deux projets de développement validé (Actions vers les publics cibles et les relations internationales) et d'autre part négocier la nouvelle convention pluriannuelle pour la Haute Performance avec le service « Performance 2024 ». Pour cette dernière, l'Etat a donné 20 000€ par rapport à la subvention 2018, montrant ainsi son intérêt pour les actions mises en place pour rester sur la plus haute marche des podiums.

Tous les acteurs du Sport sont dans l'attente des éclaircissements concernant la création de l'agence du Sport qui reprendra la gestion de ces dossiers et la gestion des ressources financières dédiées au Sport.

V. QUESTIONS DIVERSES:

Championnats de France:

- Les joueurs (joueuses) qualifiés(es) ainsi que les délégués(es) devront être revêtus(es) de la tenue remise ou imposée par leur Comité Régional ou leur Comité Départemental conformément aux directives portées à l'annexe I et II du présent règlement et annexe VII du Règlement Administratif et Sportif de la FFPJP. Il est indispensable que les arbitres soient au courant de cette disposition.
 - Le délégué doit-il obligatoirement porter la même tenue que les joueurs ?
- R Non mais il doit au moins être en tenue de représentativité de son organe déconcentré. Car souvent les tenues des joueurs ne sont pas les mêmes que celles des organes déconcentrés.
 - O Championnats de France de SAVERDUN et CHARNAY LES MACON : les hôtels sont pour la plupart à près d'une heure des terrains est-il possible de retarder d'une heure le début du championnat ainsi que la reprise du dimanche matin ?
- R Avis favorable et ces 2 championnats commenceront 1 h plus tard que les autres après avis pris auprès de l'organisateur par la Présidente de Région Occitanie qui confirme que nous n'aurons pas de soucis d'éclairage en cas de retard pris en soirée.
 - Répartition des équipes pour le Triplette à 256 :

Le principe demandé et à confirmer par la commission est d'attribuer plus d'équipes aux Comité Régionaux car certains CD disposent de bien trop d'équipes qualifiées directement ce qui envoie aux Championnats Régionaux des équipes perdantes des ¼ voir des 1/8 de finales des qualificatifs départementaux.

<u>Décision</u>: l'étude se poursuit jusqu'au Comité Directeur de Juin

A. Centre de Formation Fédéral (CNF)

Comité de Direction du CNF: Il nous reste à ajouter, suivant les statuts, un Président de Comité Régional.

Situation des candidatures :

o Candidature CABRIES (13) – situation connue – bail emphytéotique (sauf disposition contraire)

- O Candidature SEPTEMES les VALLON (13): nous posons la condition des 6000 m2 pour le boulodrome 1000 m2 d'ancien hôtel pour le bâtiment administratif parking disponible hôtel disponible tout près lycée hôtelier <u>Il s'agit d'un achat</u>
- O Candidature de VICHY (03) Communauté d'Agglo Vichy-Communauté Le projet est essentiellement basé sur l'utilisation d'équipements existants tels que Centre International de Séjour (CIS), CREPS, Pôle Médical, 3 auditoriums de 400 et 200 places, un plateau sportif avec une réserve de 80 terrains de pétanque extérieurs.
 - Candidature annoncée de MONTPELLIER (34) à venir.

Décision:

Toutes les informations relatives au CNPJP seront transmises à nos organes déconcentrés par le biais des CR de CD et /ou CN FFPJP.

Echéancier : rencontre des élus et visites des lieux fin mars 2019 (Xavier GRANDE)

B. <u>Situation Antilles – Guyane</u>

Position de la FFPJP pour donner suite aux divers échanges de mails et le compte-rendu de l'AG de Ligue Antilles Guyane tenue le Samedi 2 Février 2019, après 2 années de carence, en présence de Véronique BAJOLLET représentante de la fédération.

Décision:

Une nouvelle AG d'Antilles – Guyane doit se tenir dans les 6 mois

CR Financier: en cas de refus du Vérificateur aux Comptes de donner quitus et/ou de le signer, ce dernier devra motiver le refus et si c'est le cas l'AG a le pouvoir d'entériner le solde présenté.

L'AG doit décider si elle reste entité sportive régionale (telle qu'elle était) ou constituer une nouvelle Région Sportive à 2 territoires en changeant de nom.

La Ligue AG n'aura pas d'équipes aux CDF au titre de la région tant que la décision n'est pas prise.

La FFPJP n'impose rien en la matière. En cas de non-constitution d'une région sportive chaque territoire sera considéré comme entité affiliée individuellement à l'identique de nos Comités Départementaux.

La décision de l'AG Antilles Guyane sera la sienne et nous entérinons la décision prise.

C. Divers:

- Questions du CD84

Lors de l'AG de la FFPJP à TROYES, le cd84 a proposé que la participation des joueurs dans les concours départementaux et régionaux puisse être augmentée de $1 \in (passage de 4 \in a)$ pour un concours $-5 \in a$ $6 \in a$ pour 2 concours $(A+B) - 6 \in a$ a pour 3 concours (A+B+C).

Cet Euro récupéré sur la participation permettrait à l'organisateur de soulager la charge des frais d'arbitrage voire du Graphiqueur.

Je profite de ce rappel pour attirer votre attention sur le fait que l'indemnité kilométrique à 0.30€ n'a pas été revalorisée depuis 10 années.

Aujourd'hui l'administration fiscale règle le kilomètre à 0.54€, l'indemnisation à 0.40€ le kilomètre est justifié maintenant.

Décision:

 Augmentation des frais de participation de 1€: nous faisons des simulations pour voir les montants dégagés par groupes de nombre de participants. Indemnité Km à 0,40€: nous faisons les calculs pour voir la répercussion sur le budget fédéral 2020

- Questions sur les tenues vestimentaires

Plusieurs courriers nous sont parvenus sur le sujet du design des tenues qui sont modifiés tous les 3 ans par les équipementiers sachant que les couleurs sont maintenues.

Décision:

Effectivement les changements de tenues à ce rythme représentent un coût pour les clubs mais dans certains cas les différences sont trop importantes. Permettre des design différents amènerait à ouvrir la porte à des interprétations, des discussions compliquées, et sans solution sur les différents terrains.

- Equipementiers : nous ne pouvons que leur demander de tenir les mêmes tenues sur 3 ans mais leur politique vestimentaire leur appartient et n'avons pas de pouvoir en la matière.
 - Nous restons sur la tenue identique pour les joueuses / joueurs d'une même équipe.

- <u>La prise de la licence chez les benjamins</u>

Figurent dans les effectifs de cette catégorie de très jeunes licenciés. Ne faut-il pas mener la réflexion de fixer un âge minimum ? Ou encore ne pas tenir compte des plus bas âges dans le calcul du quota des championnats de France ?

Décision : la DTN regarde cette question dans son étude de révision des catégories jeunes.

- Courrier postal de M. André CHARRIER (particulier résident dans le Rhône)

Il est demandé à la fédération une sponsorisation, et autres fabricants de boules et chaînes de télévision pour aider le demandeur au tournage d'un film sur la Pétanque.

<u>Décision</u>: Refusé à l'unanimité du Comité Directeur pour ce qui est de l'aide financière fédérale. Il appartient au particulier de faire ses démarches auprès des organismes cités par lui.

- <u>Tour de table</u> : Il nous est demandé de revoir la question de la participation des juniors aux CDF Jeu Provençal lors du prochain Comité Directeur.
 - <u>Prochaine réunion du CD FFPJP</u>: Comité Directeur en Corse des 19-21 avril 2019 à Ajaccio Ce comité directeur ne comprendra pas de réunions de commissions pour raison de

limitation des coûts. Les réunions en question sont à réunir au prochain Comité Directeur de Juin. Les déplacements aller/retour doivent impérativement passer par le siège.

Programme (organisation Xavier GRANDE avec l'organisateur) : Arrivée le vendredi 19/CD FFPJP Samedi 29 / Dimanche 21Journée amicale et de détente Corse/ Lundi 22 retour au soir ou mardi 23

(Fin de la séance)

La Secrétaire Générale Adjointe de la F.F.P.J.P. Corinne VEROLA Le Président de la F.F.P.J.P. Joseph CANTARELLI